

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB
OBJET

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de lancer une procédure de marché public relatif à la location de structures gonflables pour enfants pour les besoins de la ville de Montereau-Fault-Yonne

DATE
D'AFFICHAGE

04 avril 2025

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

23

votants

35

N° D_40_2025 (Service de la Commande Publique)

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 mars deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. REGUIG, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. ASFAUX représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme CHOISY représentée par M. DERVILLEZ, Mme CORNEILLAN représentée par M. ESPARRAGA, M. STUTZ représenté par Mme MAIROT, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme IN représentée par M. REGUIG, Mme LACHEMI représentée par Mme IVAKHOFF, Mme SAINTE ROSE représentée par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. JEGO représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : Mme IVAKHOFF.

~~~~~

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,
- Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2123-1, R. 2123-1, R. 2162-1 à R. 2162-4 et R. 2162-13 à R. 2162-14,
- Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission du 24 mars 2025,
- Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission du 25 mars 2025.

Il convient de lancer une procédure de marché public relatif à la location de structures gonflables pour enfants pour les besoins de la ville de Montereau-Fault-Yonne.

Le marché aura une durée initiale de 12 mois, renouvelable 3 fois, soit une durée totale de 48 mois.

Le montant global estimatif est de 120 000 € HT pour la durée totale dudit marché.

.../...

suite de la délibération n° D\_40\_2025

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégué, à lancer les procédures de marché public aux conditions ci-dessus détaillées :

Location de structures gonflables pour enfants pour les besoins de la ville de Montereau-Fault-Yonne.

➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégué à signer le marché à intervenir

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHÉRON